



## Programme bilingue de l'école publique de Killarney Heights

### Fonctionnement et Règlement

#### 1. Fonctionnement du programme bilingue de l'école publique de Killarney Heights

Le programme bilingue de F.A.N.S. (Frenchspeaking Association of the North Shore) est un programme privé qui fonctionne au sein de l'école primaire publique de Killarney Heights. Il est majoritairement financé par les parents d'élèves. Bien qu'étant intégré au sein de l'école, le programme a un statut indépendant. Il est géré par un comité composé de parents d'élèves francophones. Tout parent, en règle de cotisation et des frais de scolarité, est membre de l'Association F.A.N.S. Les membres du comité sont élus annuellement durant l'assemblée générale de F.A.N.S. Le comité de gestion du programme bilingue fait partie du comité de F.A.N.S. dont les activités ne se résument pas uniquement à la gestion du programme bilingue. **Chaque parent est tenu de contribuer activement à la gestion du programme. Les occasions sont nombreuses et variées, permettant aux parents qui ne disposent que peu de temps de contribuer malgré tout.**

#### 2. Le Rôle du Comité de gestion

Le Comité est chargé de gérer le programme bilingue, ce qui inclut sa gestion financière, le recrutement et l'embauche du personnel, ainsi que les affaires sociales. Le Comité représente le programme bilingue vis-à-vis de l'Association et de tiers. Un bulletin d'information paraît régulièrement afin d'informer les parents de la marche de l'école, des réunions et événements sociaux. Le Comité se réunit une fois par trimestre. Le rôle du Comité de gestion est aussi d'écouter les parents, ces derniers peuvent contacter un des membres pour tout sujet concernant le programme bilingue en écrivant à l'adresse e-mail et/ou en contactant Sabine Duffy (0488 776 133).

#### 3. Orientation et Objectifs pédagogiques

Le programme bilingue étant entièrement intégré dans la vie de l'école, le programme scolaire suivi est celui du département de l'éducation de la Nouvelle Galles du Sud. Celui-ci est adapté en français intensif aux besoins spécifiques à l'apprentissage du français. L'autorité pédagogique est la direction de l'école et, à ce titre, toute question relative au fonctionnement et à l'intégration du programme doit en premier lieu être adressée à l'école. F.A.N.S. servira d'interlocuteur si nécessaire.

L'objectif du programme bilingue est d'apporter aux enfants un enseignement bilingue permettant le maintien et le développement de la langue et de la culture française, tout en étant totalement intégrés dans une scolarité australienne. La qualité du programme francophone permet une bonne réintégration des enfants francophones dans une école francophone en France ou à l'étranger et ce, à n'importe quel moment de l'année scolaire, ainsi que la poursuite des études dans une école australienne. Les bons résultats des enfants francophones aux évaluations de l'Education Nationale Française nous confirment que nos objectifs de maintien du français langue maternelle tout au long de la scolarité primaire sont bien atteints.

#### **4. Règles de fonctionnement de l'École**

Les règles de fonctionnement de l'école publique de Killarney Heights s'appliquent à tous les élèves. Il faut se reporter aux notes d'information et procédures de l'école pour tout ce qui concerne les horaires, surveillance, communication/participation, uniformes, garderie/étude, procédure disciplinaire, maladies/médicaments et procédure médicale d'urgence et de manière générale pour tout ce qui concerne le fonctionnement habituel de l'école.

#### **5. Conditions d'admission**

Pour chaque inscription, il est demandé :

##### **1) Au programme intensif de français géré par F.A.N.S.**

Il est attendu que les enfants inscrits dans le programme intensif de français en Kindergarten, ont au minimum une bonne compréhension de la langue française et que le français est une langue parlée à la maison. Pour arrivée dans les autres classes, une évaluation du niveau de français par les enseignants francophones sera nécessaire si les enfants n'étaient pas scolarisés en français auparavant. Les parents d'enfants qui n'auraient pas un niveau suffisant s'engagent à donner des cours particuliers à leurs enfants pour rattraper le niveau.

Il faut renvoyer les fiches d'inscriptions à l'association et au programme bilingue dûment complétées, accompagnées d'un chèque de \$ 650 couvrant les frais d'inscription (\$ 100), la cotisation familiale pour l'année en cours (\$50) et \$500 d'avance sur frais scolaires à l'association à l'adresse postale de l'école : P. O. Box 472, Forestville NSW 2087 – Le chèque ou le mandat postal est à libeller à l'ordre de : French Speaking Association of the North Shore Inc. Il faut également renvoyer la déclaration sur l'honneur qui confirme la prise en charge des frais scolaires. Une fois l'inscription acceptée, les \$500 ne seront remboursés que dans le cas où l'école ne pourrait pas offrir de place à l'enfant dans l'école. Les \$500 d'avance sur frais scolaires seront remboursés sur la dernière facture scolaire en year6 ou au moment du départ de l'enfant du programme si un trimestre de préavis a bien été remis, par écrit, à l'association.

##### **2) Killarney Heights Primary School (KHPS)**

Il faut bien entendu que l'enfant soit également inscrit à l'école et à cet effet un autre formulaire doit être rempli et envoyé directement au secrétariat de l'École de Killarney Heights, avec mention que l'enfant ira dans le programme français intensif (FRANCOPHONE). Le document est disponible sur le site du département : <http://www.schools.nsw.edu.au/media/downloads/gotoschool/enrolment/detsef.pdf>

Il est indispensable de joindre les pièces suivantes lors de l'inscription : le certificat de naissance, le carnet de santé avec les vaccinations et la photocopie du passeport avec le numéro de visa.

**Attention** : si vous n'êtes ni citoyen, ni résident permanent, **une taxe forfaitaire de \$4.610** par enfant est payable au moment de l'inscription de ces enfants dans toute école publique du NSW.

Pour plus d'informations, contactez le bureau du Temporary Visa Holder Program : [http://www.detinternational.nsw.edu.au/schools/study\\_options/temporary\\_residents/temporary\\_residents.htm](http://www.detinternational.nsw.edu.au/schools/study_options/temporary_residents/temporary_residents.htm)

**Attention :** Même si l'école a pu honorer toutes les inscriptions jusqu'à présent, elle a pratiquement triplé depuis le début du programme et il y a maintenant un problème de capacité d'accueil. Des critères de priorité sont donc retenus pour admettre les élèves à l'école:

1. l'enfant vit dans le secteur d'habitation désigné (code postal 2087)
2. l'enfant a un frère ou une soeur déjà inscrit/e à l'école.
3. l'enfant joint le programme de français intensif.

Pour les familles s'inscrivant de l'étranger, prendre rendez-vous avec le secrétariat dès que possible pour régler au plus vite les modalités d'inscription.

## **6. Frais de scolarité année scolaire 2011**

### **1) Frais annuels F.A.N.S. de scolarité dans le programme de français intensif**

Les frais annuels pour l'année 2012 seront annoncés en fin d'année scolaire, après validation des budgets par le comité

#### **Statut famille**

**\$ 2,900** par élève par an avec une remise familiale établie comme suit :

20% de réduction pour le 3<sup>ième</sup> enfant inscrit dans le programme

\$150 de réduction (6.9% sur 3 trimestres, le 1<sup>er</sup> étant dû) si le règlement annuel est effectué avant le 15 février 2011

Pour pouvoir bénéficier de ce tarif, une déclaration sur l'honneur, avec les coordonnées de l'employeur, doit être retournée à F.A.N.S. avant l'établissement de la première facture. Tout trimestre entamé est dû dans son intégralité. Un trimestre de préavis est dû en cas de départ.

Paiement :

- Les frais de scolarité sont payables en 4 versements trimestriels.
- Le paiement est dû en début de trimestre. \$20 seront facturés (par enfant) après deux semaines de retard et toutes les 4 semaines suivantes.
- Les moyens de paiement suivants sont acceptés : cash, chèques libellés au nom de F.A.N.S. ou virement bancaire.
- En cas de non paiement d'un trimestre, l'élève concerné ne sera pas accepté dans le programme intensif lors de la rentrée trimestrielle suivante.

#### **Statut entreprise**

**\$ 3,800** par élève et par année à régler en début d'année ou dès l'arrivée dans le programme (au pro-rata du nombre de trimestres présents).

### **2) Frais annuels de scolarité de Killarney Heights Primary School**

Les frais annuels (sports, excursions, musique) de Killarney Heights Primary School s'élèvent à environ \$450 par an et par enfant et sont à régler directement auprès de l'école. A ces frais s'ajoutent des frais de fournitures scolaires.

## COORDONNEES ET CONTACTS F.A.N.S.

Coordinatrice: Sabine Duffy-Gilbert

### Heures de permanence à l'école

Mardi, Mercredi et Vendredi : de 9h00 à 15h00 (excepté durant les vacances scolaires) dans le « Language Building » ou Tel + 61.2.(0) 488 776 133

Killarney Heights Public School  
Tralee Avenue  
Killareney Heights NSW 2087

F.A.N.S.  
PO Box 472  
Forestville NSW 2087  
[info@fanssydney.org](mailto:info@fanssydney.org)  
<http://www.fanssydney.org/>

### Le comité de gestion 2010/2011

Présidente:	Veronique Tormey
Vice-Présidente :	Carole Carpenter
Trésorière :	Pauline Ramsay
Secrétaire :	Annick Drabbe
Public Officer:	Fanny Gepp

### L'équipe pédagogique du programme de français intensif

En 2011, 11 professeurs se répartissent les 7 niveaux :

- Cindy Gérard (coordinateur pédagogique)
- Laurent Van de Putte (coordinateur pédagogique)
- Sandy Dumouchel
- Amélie Thibault
- Jade Amalou
- Nicholas De Khovrine
- Sandra Bacchi
- Amélie Thibault
- Emilie Terriault
- Marion Nannetti
- Soraya Hamami

Pour tout point d'ordre pédagogique, d'adaptation, de comportement, il convient de contacter l'enseignant respectif de chaque classe en prenant préalablement rendez-vous. En dernier recours, le Comité peut être contacté.